

Référence : C.N.61.2021.TREATIES-XXVII.17 (Notification dépositaire)

CONVENTION DE MINAMATA SUR LE MERCURE
KUMAMOTO, 10 OCTOBRE 2013

DANEMARK : RETRAIT DE DÉCLARATION RELATIVE À L'EXCLUSION TERRITORIALE À
L'ÉGARD DU GROENLAND ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 10 février 2021.

Le 11 février 2021



¹ Voir notification dépositaire C.N.273.2017.TREATIES-XXVII.17 du 18 mai 2017
(Exclusion territoriale à l'égard du Groenland et des îles Féroé : Danemark).